

**Mémoire présenté au  
Bureau des audiences publiques en environnement  
dans le cadre de la consultation sur le projet de prolongement de l'autoroute 25  
et de la construction d'un nouveau pont vers Laval**

**par le  
Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve  
14 juin 2005**

Le Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve est un organisme communautaire sans but lucratif, qui œuvre dans le domaine de l'aménagement, de l'habitation et des transports. Que ce soit pour le plan d'urbanisme, le re-développement de terrains, le réaménagement de la rue Notre-Dame, la revitalisation urbaine et sociale du quartier ou la revitalisation commerciale de la rue Sainte-Catherine, le Collectif a démarré plusieurs initiatives et piloté bon nombre de consultations locales. Le Collectif est également très engagé sans son milieu.

Afin de mieux saisir le sens de notre avis concernant la construction d'un pont en prolongement de l'autoroute 25, il convient de revenir sur le dossier de la rue Notre-Dame et de rappeler les positions que nous avons déjà exprimées.

En effet, le Collectif est impliqué dans le dossier de la rue Notre-Dame depuis ses tout débuts. À l'automne 1983, le Collectif organise une consultation populaire afin de dégager des consensus sur ce projet et faire connaître les points de vue de la population du quartier Hochelaga-Maisonneuve au ministère des Transports du Québec ( le MTQ).

En 1999, le MTQ présente un nouveau projet de modernisation de la rue Notre-Dame et en mai 2000, le Collectif organise des audiences publiques locales dans le but de participer et de contribuer au débat qui allait s'enclencher autour de ce nouveau projet. Pendant les quatre jours que siégeait notre commission, 111 citoyens ou organisations se sont fait entendre. Ces audiences publiques locales nous ont permis de cerner les préoccupations des résidents, de dégager des consensus parmi les partenaires du milieu et enfin de formuler des objectifs à atteindre par la réalisation du projet du MTQ.

Au mois de novembre 2001, le Collectif a ouvert un centre d'information sur le projet modifié de modernisation de la rue Notre-Dame. Plus de 1 300 personnes ont visité nos locaux pour voir la maquette et s'informer. Parmi les commentaires que nous avons reçus de ces visiteurs, une très grande majorité d'entre eux se disaient en faveur du projet alors que très peu s'y opposaient d'emblée.

Au mois de janvier 2002, le Collectif a participé également aux séances du Bureau des audiences publiques en environnement, le BAPE. Dans le cadre de cette consultation, le Collectif s'est, entre autres, opposé à la construction d'un nouveau pont vers Laval dans le prolongement de l'autoroute 25 en raison de l'afflux de circulation qu'occasionnerait cette nouvelle infrastructure sur la rue Notre-Dame, même si celle-ci devait être aménagée en autoroute.

**Dans le cadre de l'actuelle consultation, le Collectif désire faire part aux commissaires de sa préoccupation concernant l'impact du projet actuellement discuté sur le projet de modernisation de la rue Notre-Dame. À nos yeux, il demeure indéniable que le projet de prolonger l'autoroute 25 et de construire un nouveau pont vers Laval générera une augmentation substantielle du flux de circulation sur la rue Notre-Dame.**

À cet effet, le Collectif rappelle aux commissaires les grands objectifs que nous poursuivons dans le projet de modernisation de la rue Notre-Dame et qui motivent notre prise de position à l'égard du prolongement de l'autoroute 25 vers Laval :

- Améliorer la qualité de vie des citoyens demeurant à proximité de la rue Notre-Dame;
- Ne pas augmenter la capacité actuelle de la rue Notre-Dame (La capacité doit cependant permettre de la circulation de transit et le déplacement des véhicules lourds actuellement présents dans les rues de notre quartier);
- Diminuer la pollution atmosphérique causée par la circulation sur la rue Notre-Dame;
- Diminuer la pollution sonore causée par la circulation sur la rue Notre-Dame;
- Éliminer la circulation de transit dans les rues du quartier Hochelaga-Maisonneuve et la déplacer sur la nouvelle rue Notre-Dame;
- Diminuer la circulation des véhicules lourds dans les rues du quartier Hochelaga-Maisonneuve et la déplacer sur la nouvelle rue Notre-Dame;
- Améliorer la fluidité de la circulation sur la nouvelle rue Notre-Dame;
- Améliorer la sécurité pour tous les usagers (automobilistes, piétons et cyclistes) sur la nouvelle rue Notre-Dame;
- Mettre sur pied un service de transport en commun efficace dans l'emprise de la nouvelle rue Notre-Dame;
- Réunifier les parcs Morgan et Champêtre afin de permettre une ouverture sur le fleuve à cet endroit;
- Réaliser les aménagements paysagers de qualité tels que prévus dans le premier projet.

Dans ce contexte, le Collectif croit que le MTQ n'est pas en mesure de nous assurer l'atteinte de ces objectifs et maintient sa position prise en 2002 en s'opposant au projet de prolonger l'autoroute 25 et de construire un nouveau pont vers Laval.

Merci de votre attention

Veuillez agréer, messieurs les commissaires, nos salutations distinguées.

Christiane Plamondon

Administratrice au Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve  
et résidente du quartier